



Le recensement de l'INSEE donne de nombreuses informations sur l'activité de la population, ses différentes formes, et ses conditions d'emploi. Ces éléments constituent des indicateurs essentiels pour la bonne appréhension de la structure et de la santé économique des territoires.

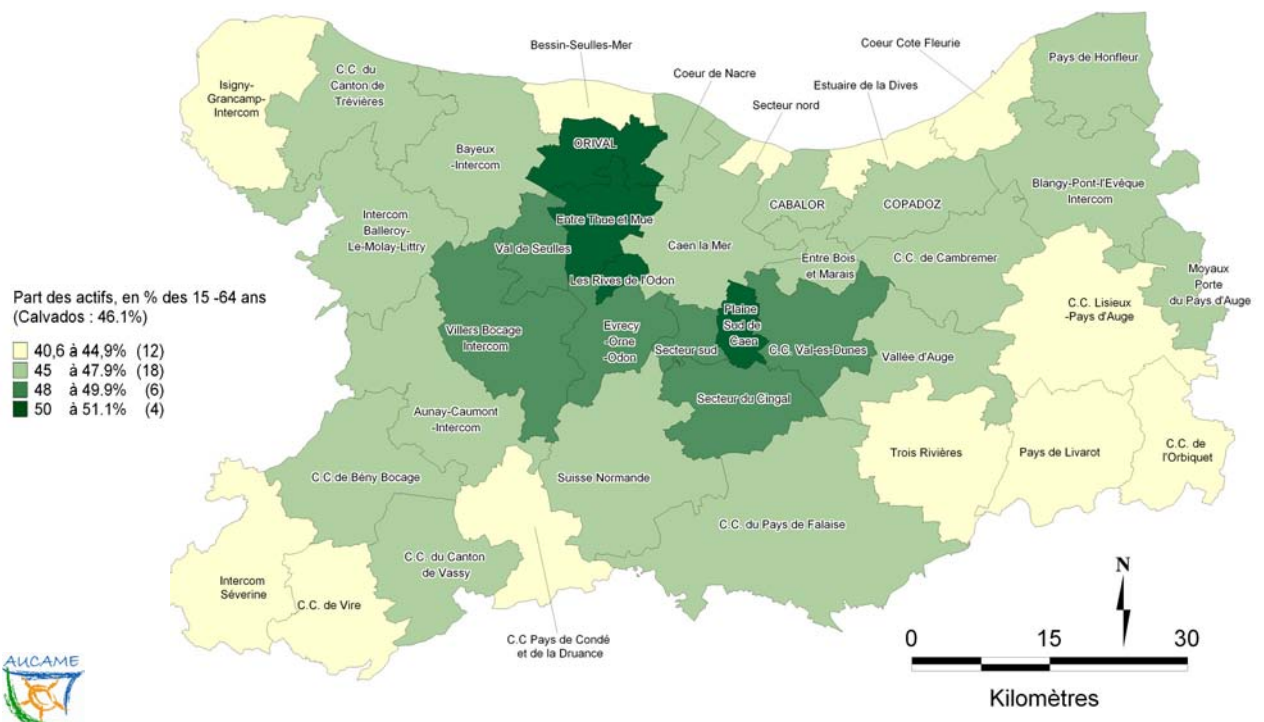
L'analyse des données 2006 relatives à l'activité de la population montre que la tranche d'âge de 15-64 ans, celle rassemblant les personnes susceptibles d'exercer une activité, réunit 64,9 % de la population départementale, soit 435 913 habitants. Ceux-ci se répartissent en diverses catégories : des actifs, occupés ou non, salariés ou non, « précaires » ou « stabilisés », des individus en formation, des retraités ou pré-retraités.

Cette population n'est pas distribuée de manière homogène sur le territoire départemental. Il existe également des différences marquées de dynamiques entre les sexes. Pour traiter des échantillons statistiquement fiables tout en conservant une échelle d'analyse fine et pertinente, les données, localisées au lieu de résidence, ont été regroupées à l'échelle des EPCI ou communes hors EPCI regroupées en secteurs.

En 2006, 309 331 Calvadosiens de 15 à 64 ans sont actifs au sens de l'Insee, soit 71 % de l'effectif de cette tranche d'âges. Cependant les actifs ne représentent que 46,1 % de la population totale, soit moins d'un habitant sur 2. Ces pourcentages sont très proches de la moyenne nationale (71,5 % - 46,5 %).

Dans le Calvados, la part des actifs varie de 40 à 51 % selon les secteurs géographiques. Elle est la plus élevée dans les EPCI ou secteurs de la couronne périurbaine de Caen, en particulier à l'ouest où elle dépasse 50 %. En revanche, sur le littoral et dans les espaces ruraux, elle est inférieure à 45 %.

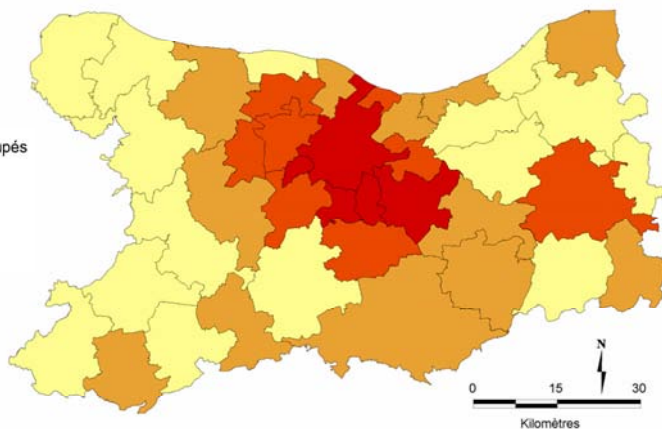
Une plus forte proportion d'actifs dans les couronnes périurbaines de l'agglomération caennaise



Les salariés

Part des salariés en % des actifs occupés
(Calvados : 88,2%)

76,1 à 84,9 %	(15)
85 à 88,1 %	(12)
88,2 à 89,9 %	(8)
90 à 93 %	(5)

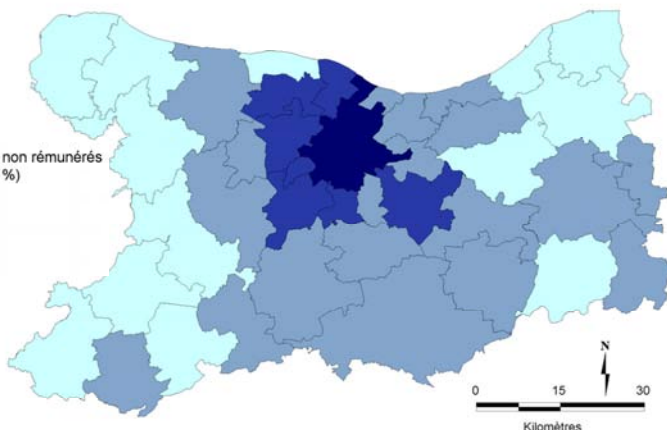


Comme à l'échelle nationale, la proportion de salariés parmi les actifs s'élève à un peu plus de 88 % dans le Calvados. L'échelle infra-départementale met en évidence de vastes parts du territoire où la forte proportion de non-salariés (jusqu'à près d'un quart des actifs) est liée principalement au poids de l'agriculture, mais également à la place de l'artisanat. A contrario, dans l'agglomération caennaise et sa couronne périurbaine, le salariat constitue un quasi-monopole, avec des taux souvent supérieurs à 90 %.

Les 15 - 64 ans en formation

part des élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en % des 15 - 64 ans (Calvados : 12,2 %)

7,2 à 8,4 %	(13)
8,5 à 9,9 %	(19)
10 à 12,1 %	(7)
12,2 à 18 %	(1)

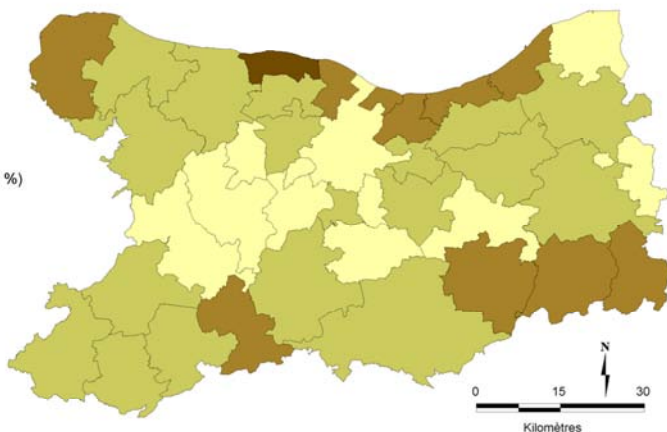


En raison du poids des équipements de formation de la capitale régionale, le Calvados compte 12,2 % des 15-64 ans ayant un statut d'élèves, d'étudiants ou de stagiaires non rémunérés (France 11 %). Ainsi, la carte met logiquement en évidence l'agglomération caennaise (18 %) mais également les EPCI de sa couronne périurbaine. En creux, apparaissent les secteurs les plus ruraux des pays d'Auge, du Bessin et du Virois, avec des taux très faibles (moins de 8,5 %).

Les retraités et pré-retraités

part des retraités et pré-retraités en % des 15 - 64 ans (Calvados : 8,5 %)

6,61 à 8,4 %	(11)
8,5 à 9,9 %	(18)
10 à 11,9 %	(10)
12 à 14,15 %	(1)



A l'échelle du Calvados, les préretraités et retraités représentent 8,5 % de la tranche d'âge 15-64 ans, contre 8 % à l'échelle nationale. Ils sont fortement surreprésentés sur le littoral (jusqu'à plus de 14 % sur celui du Bessin), dans le sud Pays d'Auge et plus ponctuellement dans certains secteurs ruraux (les communautés de communes autour d'Isigny-sur-Mer et Condé-sur-Noireau).



En 2006, 11,7 % des salariés du Calvados sont, au regard de leur contrat de travail, dans une situation précaire (CDD ou intérim, France : 11,4%). Cette précarité touche plus les femmes que les hommes (13,2 % contre 10,4 %). On observe toutefois d'importantes disparités dans le département.

Les EPCI ou secteurs des couronnes périurbaines de l'agglomération caennaise connaissent une situation favorable, notamment pour les hommes, pour lesquels la part des précaires peut être considérée comme incompressible dans certains EPCI de première couronne (moins de 7 %).

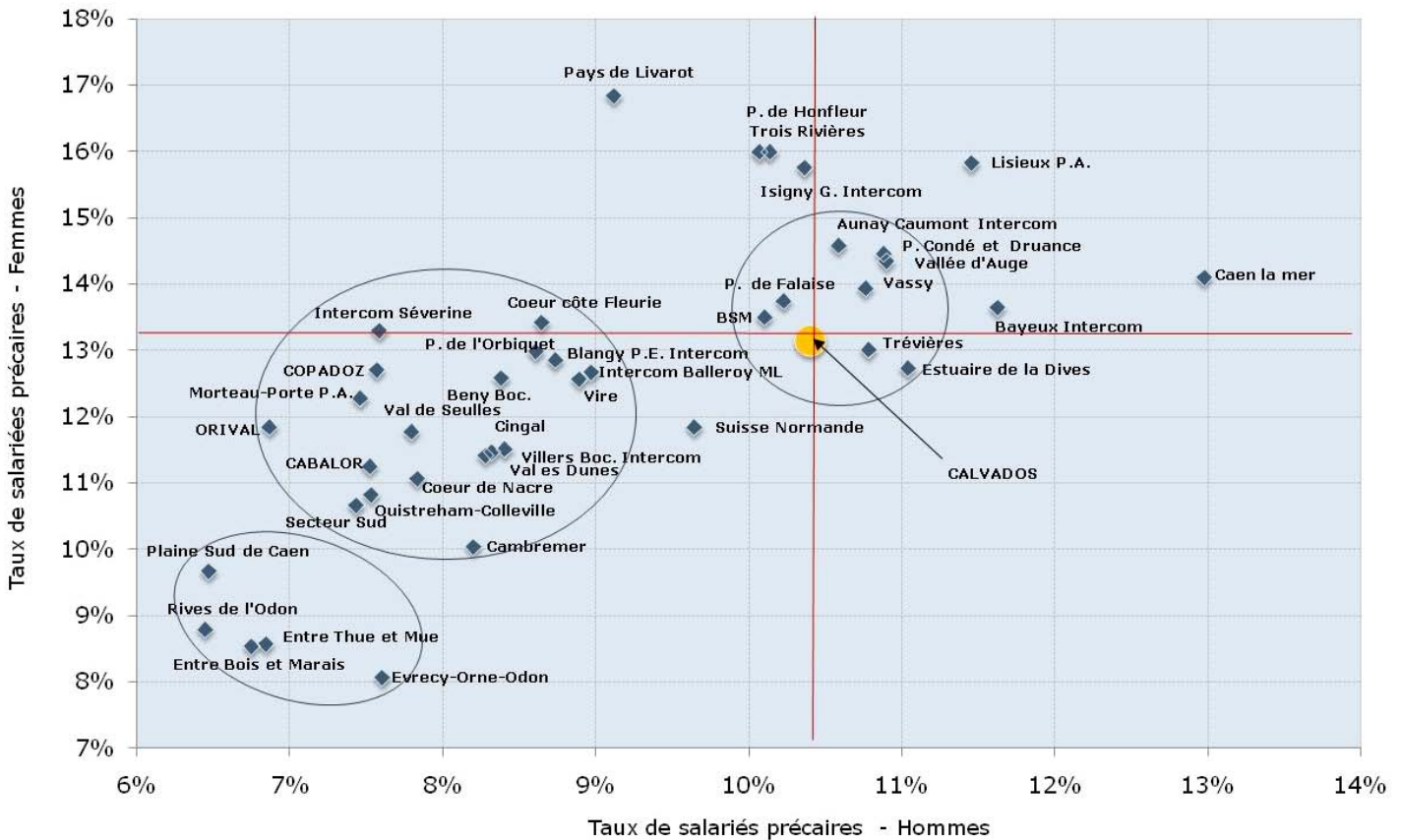
On observe en revanche une forte précarité (plus d'une femme sur six et plus d'un homme sur dix) dans les EPCI liés aux agglomérations les plus importantes : Lisieux, Caen, Bayeux et Dives-Cabourg-Houlgate.

Enfin, la part des femmes salariées précaires apparaît supérieure à 13 % alors que la précarité masculine reste modérée sur le littoral, ainsi que dans les secteurs ruraux, en particulier dans le sud du Pays d'Auge, l'ouest du Bessin et les franges Bessin/pré-bocage

Les deux formes de la précarité ne sont pas équitablement partagées entre hommes et femmes :

- L'intérim est plutôt un phénomène masculin, que l'on retrouve surtout dans les secteurs où le poids des activités industrielles reste important : agroalimentaire dans le Bessin et le sud Pays d'Auge, sous-traitance automobile à Lisieux et Condé-sur-Noireau.
- Le CDD est en revanche un type de contrat très féminisé, très présent tant dans le monde rural (notamment le pays d'Auge), qu'en agglomération.

La précarité des salariés selon le sexe dans le Calvados



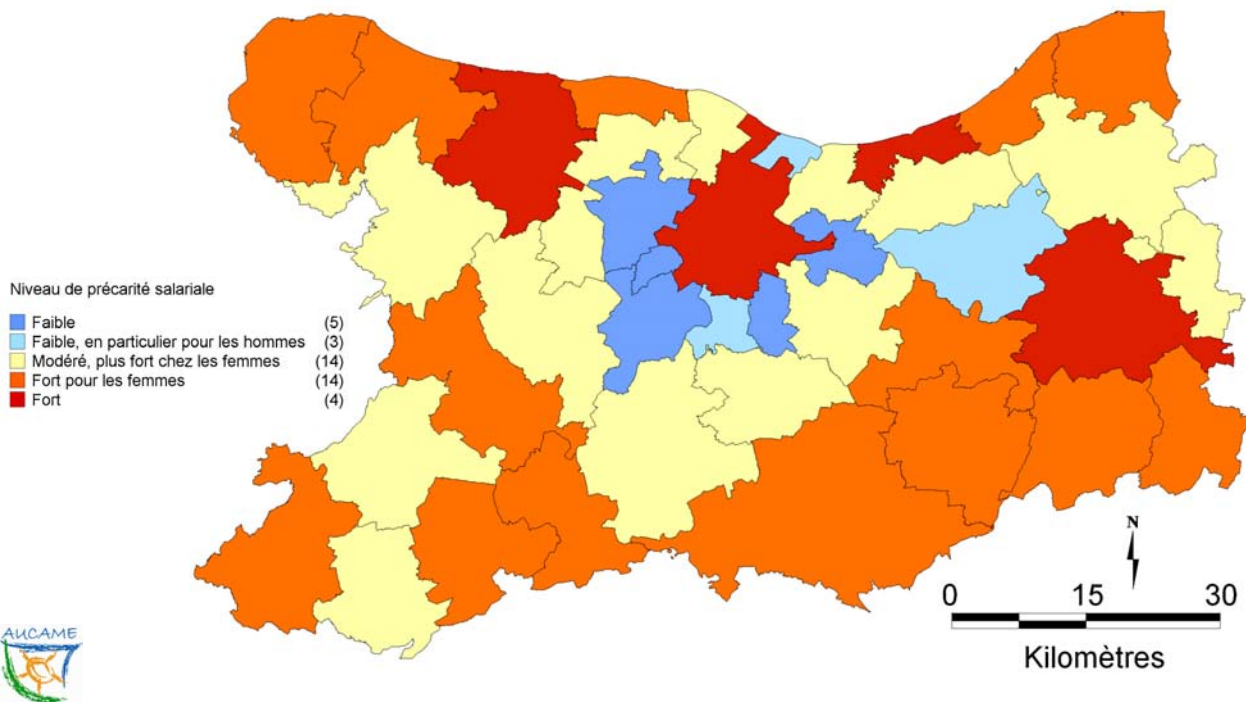
Traitement AUCAME mai 2010
Source INSEE 2009 - RP 2006 - base chiffres clés population active occupée - données en % de la population salariée

À NOTER :

Un changement de définition important par rapport aux recensements antérieurs :

La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi. Depuis 2004, les étudiants, retraités ou chômeurs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée, sont considérés comme actifs. Une part de l'évolution, depuis 1999, de la population active ayant un emploi peut être liée à ce changement. En outre, les militaires du contingent, tant que ce statut existait, constituaient, par convention, une catégorie à part de la population active.

Le niveau de précarité salariale dans le Calvados



L'analyse des données 2006 relatives à la population active confirme les tendances observées lors du recensement de 1999, en particulier l'atténuation importante de la fracture entre espaces urbains et espaces ruraux, ceux-ci ayant tendance à se rejoindre : forte précarité salariale (notamment des femmes) et faible taux d'activité sont un socle commun.

En revanche, les espaces périurbains de l'agglomération caennaise qui s'élargissent vers le sud-ouest, apparaissent plus que jamais comme des zones dans lesquelles les indicateurs sociaux révèlent une bonne santé économique et sociale. Une fracture nouvelle se dessine ainsi entre espaces urbains et ruraux d'une part et espaces périurbains de l'autre.

Pour en savoir plus :

www.insee.fr

Sources :

INSEE 2009 — Recensement de population — exploitation complémentaire — données au 1/01/2006
Cartes : réalisation et traitement AUCAME 2010
Base : IGN BDCARTO 2005— maj AUCAME
Logiciel : MAPINFO V8.5

Crédits photographiques :

Illustration couverture d'après
"Les temps modernes", Charlie Chaplin, 1936

Dépôt Légal : 4^e trimestre 2010
ISSN : 1964-5155

Directeur de la publication : Patrice DUNY
Réalisation et mise en page : ©AUCAME 2010



Agence d'études d'Urbanisme de Caen-Métropole
10 Rue du Chanoine Xavier de Saint-Pol - 14 000 CAEN
Tel : 02 31 86 94 00 - Fax : 02 31 39 88 83
contact@aucame.fr
www.aucame.fr